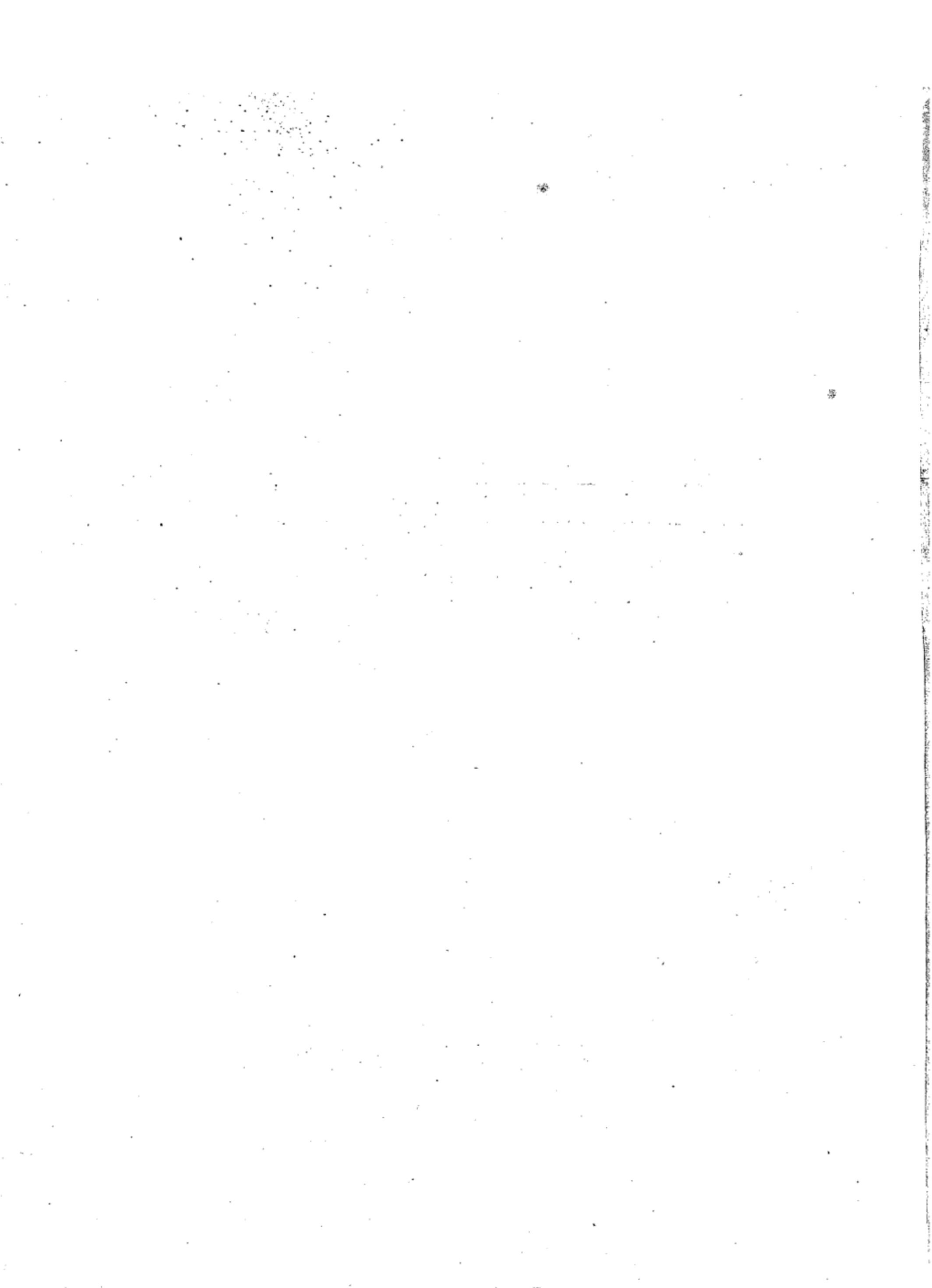


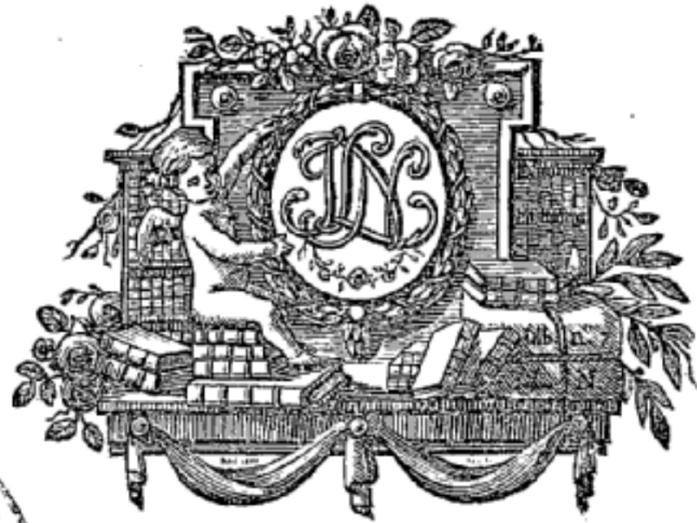
GRAMMAIRE
TARTARE-MANTCHOU.



aug. sept. 2287

GRAMMAIRE
TARTARE-MANTCHOU,
PAR M. AMIOT,
MISSIONNAIRE A PEKIN,

*TIRÉE du Tome XIII des Mémoires concernant
l'Histoire, les Arts, les Sciences, &c. des Chinois.*



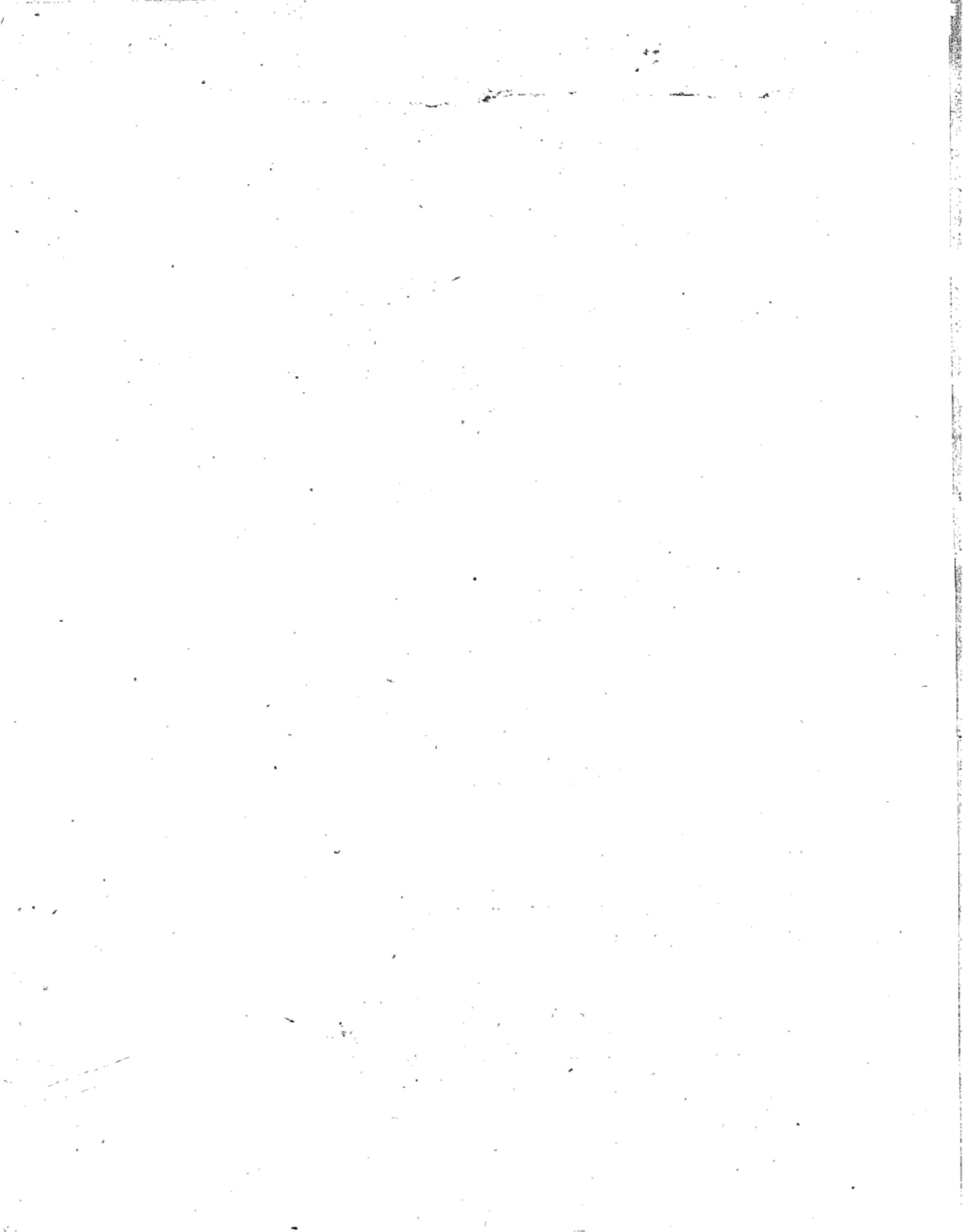
A P A R I S,

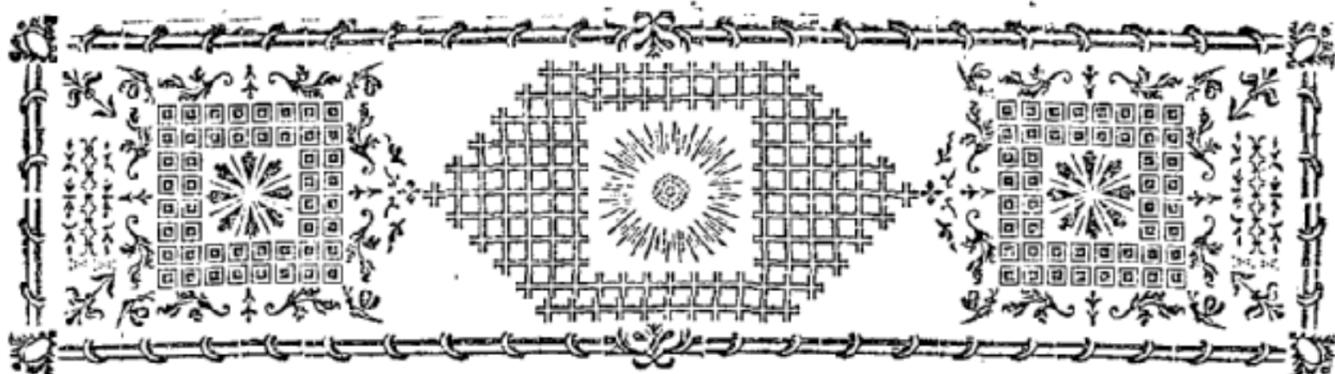
Chez NYON l'aîné, Libraire, rue du Jardinnet, vis-à-vis la rue
Mignon, près de l'Imprimeur du Parlement.



M. D C C. L X X V I I.

X





GRAMMAIRE

TARTARE-MANTCHOU.

LES Mantchoix réduisent leurs lettres, ou plutôt les élémens de leurs lettres, à douze classes de monosyllabes, dont ils forment tous les sons de leur langue, par les différentes combinaisons sur lesquelles ils les rangent. Ces douze classes sont fixées par les terminaisons qui sont aussi au nombre de douze.

1 ^{re}	terminaison, a, e, i, o bref, ou, o long.	<i>finales</i>
2 ^{de}	. . . ai, ei, iei, oi bref, oui, oi long.	. . . I
3 ^e	. . . ar, er, ir, or bref, our, or long.	. . . R
4 ^e	. . . an, en, in, on bref, ourn, on long.	. . . N
5 ^e	. . . ang, eng, ing, ongbref, oung, onglong.	NG
6 ^e	. . . ak, ek, ik, ok, bref, ouk, ok long.	. . . K
7 ^e	. . . as, es, is, os bref, ous, os long.	. . . S
8 ^e	. . . at, et, it, ot bref, out, ot long.	. . . T
9 ^e	. . . ap, ep, ip, op bref, oup, op long.	. . . P
10 ^e	. . . ao, eo, io, oo bref, ouo, ouoo long.	. . . O
11 ^e	. . . al, el, il, ol bref, oul, ol long.	. . . L
12 ^e	. . . am, em, im, om bref, oum, om long.	. . . M

Ces douze terminaisons sont précédées des lettres initiales dans l'ordre suivant... a, e, i, o, ou... na, ne, ni, no, nou... ka aspiré, ka doux, ha guttural... pa, pe, pi, po, pou, aspirés &

6 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

pa, pe, pi, po, pou, d'un ton uni, que je désignerai dans l'alphabet par *accent doux*, ou simplement *doux*... *fa, fe, fi, fo, fou*... *cha, che, chi, cho, chou*... *ta* aspiré, *ta* doux, *te* aspiré, *te* doux, *ti* aspiré, *ti* doux, *to* aspiré, *to* doux, *tou* aspiré, *tou* doux... *la, le, li, lo, lou*... *ma, me, mi, mo, mou*... *tcha, tche, tchi, tcho, tchou*, d'un ton uni, & qui dans plusieurs mots, au lieu de *tch* se prononce comme *ts*. *tcha, tche, tchi, tchou* aspirés : *ya, ye*... *fa, fe, fi, fo, fou*... *oua, oue, oui*.

Je n'ai pas répété la lettre initiale *k*, qui revient après le *tch*, & qui commence par *ké* aspiré, *ké* doux, *hé* guttural ; vient ensuite *ki, ki, hi, ko, kou, hou*, &c. qui se trouvent de suite dans le dictionnaire (1) ; ainsi les lettres initiales des mots Mantchoux se réduisent aux cinq voyelles & aux consonnes, *n, k, p, f, t, l, m, tch, y, f*. A ces initiales, les Mantchoux en ont ajouté successivement quelques autres pour exprimer les sons de la langue Chinoise, qu'ils n'avoient pas originairement dans leur propre langue, tels sont *kâ, dzâ, ou tsâ, jo, tché, sée, jée*. Ces lettres ne sont distinguées que par l'addition de quelques traits à la lettre originale.

La manière de prononcer les mots du Mantchou, n'est pas toujours conforme à celle dont ils sont écrits. Il en est de cette langue à-peu-près comme de la langue françoise, dans laquelle bien des lettres ne se font pas sentir, ou se prononcent si légèrement, qu'on ne sauroit les distinguer. L'usage en apprend plus sur cela que tous les préceptes ou règles qu'on pourroit en donner. J'ajouterai seulement ici que le *k* a fort souvent le son du *g*, sur-tout au milieu & à la fin des mots. On écrit par ex. *ake, monsieur*, & l'on prononce *ague* ; on écrit *kourkou, animal*, & l'on prononce *kourgou*, &c.

(1) L'Auteur entend par-là le Dictionnaire *Tartare-françois*, qu'il nous a fait passer, & que nous nous proposons de publier incessamment.

Le *tcha* a quelquefois le son du *dja*, le *tché* le son du *dze*, &c. Le *t*, lorsqu'il n'est point aspiré, a le plus souvent le son du *d* au milieu & à la fin des mots. L'*s* a souvent le son du *z*, la syllabe *si* se prononce presque toujours au milieu & à la fin des mots, comme nous prononçons *che* dans les mots *chemin*, *cheval*, &c. On écrit par ex. *oumési*, & l'on prononce *oumeche*. L'*f* se prononce quelquefois comme l'*v* consonne; on écrit par ex. *oforo*, & l'on prononce *ovoro*. L'*h* est généralement aspirée, mais d'une manière plus douce; au milieu des mots, qu'au commencement & à la fin.

Comme la prosodie d'une langue a beaucoup d'affinité avec la prononciation, puisqu'elle est proprement l'art de prononcer correctement, & que deux ou trois règles suffisent pour fixer celle de la langue des Mantchoux, je vais les donner ici, pour n'être pas obligé d'en parler ailleurs.

PREMIERE REGLE. Dans tous les mots de deux ou de plusieurs syllabes, la pénultième est toujours brève, qu'elle soit entre deux consonnes ou non; les mots *atchike*, *matchike*, *sampime* & tous les composés de *pime*, sont exceptés.

SECONDE. Il y a plusieurs mots où quelques syllabes s'élident, ou se prononcent si rapidement, qu'on n'en entend qu'une des deux; par ex. *tofohoun* exactement prononcé, ne fait entendre que *tofhoun*, quinze.

TROISIEME. Le *p* qui constitue la dernière syllabe des verbes, tant actifs que passifs, se prononce toujours comme un *b*; *pantchimpi* par ex., doit être prononcé *pantchimbi*; *pantchipoumpi* doit être prononcé *pantchiboumbi*, & ainsi des autres, c'est-à-dire de tous les Verbes; car tous sont terminés en *pi*.

Des Noms.

LES Noms, tant adjectifs que substantifs, n'ont aucune

8 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

terminaison particuliere. Il y a seulement trois choses à considérer ; savoir , le genre , le nombre & le cas

Les Mantchoux ne mettent aucune différence entre les genres. Le même adjectif se joindra également , sans changer de terminaison , au masculin , au féminin & au neutre. On dit par ex. , *sain haha* , un bon homme ; *sain hehe* , une bonne femme ; *sain morin* , un bon cheval ; *sain tchaka* , une bonne chose.

Les noms passent , en général , du singulier au pluriel , en prenant après eux quelque une des particules suivantes , *sa* , *se* , *si* , (*si* se prononce comme nous prononçons en françois *che* dans *chemin*) & *te* qu'on prononce comme *de*. On dit *entouri* , un esprit ; on dira *entourisa* , les esprits ; *Hafan* , un Mandarin ; *Hafasa* , les Mandarins ; *hehe* , une femme ; *hehesi* , qu'on prononce *heheche* , les femmes ; *teou* , un frere cadet ; *teoute* , qu'on prononce *teoude* , les freres cadets , &c.

Outre les particules *sa* , *se* , *si* , *te* , qu'on emploie pour désigner le pluriel , il y en a quelques autres que l'on n'emploie que pour désigner la multitude en général , telles que *sei* , *ourse* , *tome*. La particule *sei* ne s'emploie que lorsqu'on parle des êtres raisonnables ; par ex. *Nialma sei kemou outou kiforempi* , tout le monde le dit ainsi.

La particule *ourse* ne s'emploie que pour les hommes , & seulement en l'ajoutant à l'adjectif séparé de son substantif , lequel alors est sous-entendu , par exemple *sain ourse* , les bons , &c. Le mot *ourse* répond à notre maniere de parler , *ceux qui* , par ex. *Ouarki kourountchi tchihe ourse* , ceux qui sont venus des royaumes Occidentaux , &c.

La particule *tome* s'applique indifféremment aux choses animées & inanimées , par ex. *Nialma tome kemou sampi* , tout le monde le fait ; *kourkou* (on prononce *kourgou*) *tome kemou fekshe* (on prononce *fekchehe*) tous les animaux prirent la fuite ;

fuite ; moro tome kemou sain , toutes les tasses sont bonnes , &c.

La particule *tcherki* , désigne en général la multitude , ou le total d'une même espece ; par ex. *kourkou tcherki komso* , ces animaux sont rares , c'est comme nous dirions : les animaux de cette espece sont en petit nombre ; ou si l'on veut parler de tous les animaux en général , l'on dira : *kourkou tcherki laptou* , la classe des animaux est nombreuse , ou bien , les espèces d'animaux sont en grand nombre. On dit aussi cette espece d'hommes , *tcherki nialma* ; cette classe de Mandarins , *Hafan tcherki* ; cette espece de chose , *tchaka tcherki* , &c.

Des Nombres.

LES nombres primitifs s'expriment en Mantchou par un seul mot jusqu'à 10 inclusivement ; mais depuis 10 jusqu'à 20 , ils sont composés des neuf premiers , joints à celui qui exprime 10 , à l'exception du nombre 15 , qui est exprimé par un seul mot. En jettant un coup-d'œil sur la liste que je vais donner , on se mettra au fait de la maniere dont les Mantchoux expriment tous les nombres.

¹ *Emou* , ² *tchouo* , ³ *ilan* , ⁴ *touin* , ⁵ *sountcha* , ⁶ *ningoun* , ⁷ *nadan* ;
⁸ *tchakoun* , ⁹ *ouiun* , ¹⁰ *tchouan* , ¹¹ *tchouan-emou* , ¹² *tchouan-tchouo* ;
¹³ *tchouan-ilan* , ¹⁴ *tchouan-touin* , ¹⁵ *tofohoum* , ¹⁶ *tchouan-ningoun* ,
¹⁷ *tchouan-nadan* , ¹⁸ *tchouan-tchakoun* , ¹⁹ *tchouan-ouiun*. ²⁰ *Orin* ,
²¹ *orin-emou* , ²² *orin-tchouo* , &c. ³⁰ *Koujen* , ³¹ *koujen-emou* , ³² *koujen-*
tchouo , &c. ⁴⁰ *Teihi* , ⁴¹ *teihi-emou* , ⁴² *teihi-tchouo* , &c. ⁵⁰ *Sousai* ,
⁵¹ *sousai-emou* , ⁵² *sousai-tchouo* , &c. ⁶⁰ *Ningtchou* , ⁶¹ *ningtchou-emou* ,
⁶² *Ningtchou-tchouo* , &c. ⁷⁰ *Nadantchou* , ⁷¹ *nadantchou-emou* , na-

10 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

⁷²*dantchou-tchouo*, &c. ⁸⁰*Tchakountchou*, ⁸¹*tchakountchou-emou*,
⁸²*tchakountchou-tchouo*, &c. ⁹⁰*Ouiuntchou*, ⁹¹*ouiuntchou-emou*,
⁹²*ouiuntchou-tchouo*, &c. ¹⁰⁰*Tangou*, ²⁰⁰*tchouo-tangou*, &c. ¹⁰⁰⁰*Mingan*,
²⁰⁰⁰*tchouo-mingan*, &c. ¹⁰⁰⁰⁰*Toumen*, ²⁰⁰⁰⁰*tchouo-toumen*, &c.

Les nombres ordinaux qui désignent l'ordre & le rang s'expriment en Mantchou, comme ci-après :

^{1^{er}}*Outchou*, ^{2^d}*tchai*, ^{3^e}*ilatchi*, ^{4^e}*touitchi*, ^{5^e}*sountchatchi*, ^{6^e}*ningoutchi*,
^{7^e}*nadatchi*, ^{8^e}*tchakoutchi*, ^{9^e}*ouiutchi*, ^{10^e}*tchouantchi*, ^{11^e}*tchouan-emout-*
^{12^e}*chi*, ^{13^e}*tchouan-tchouotchi*, ^{14^e}*tchouan-ilatchi*, ^{15^e}*tchouan-touitchi*,
^{15^e}*tofohoutchi*, qu'on prononce *tofhoutchi*, & ainsi des autres, en ajoutant toujours *tchi* à la fin du nombre primitif, par ex. *Orin* exprime le nombre de 20, *orintchi* exprimera le 20^e en nombre. *Tangou* exprime le nombre de 100, *tangoutchi*, exprimera le 100^e.

Le mot *emke*, qui signifie *un seul*, signifie *tous* lorsqu'il est redoublé, par ex. : *emke tchihe*, il est venu *seul* ; en disant *emke-emke tchihe*, on exprimera qu'*ils sont tous venus*, ou plus exactement, qu'*ils sont venus l'un après l'autre*. Le mot *meni* redoublé, a à-peu-près la même signification, mais on ne s'en sert que dans les phrases où il est parlé de quelqu'être raisonnable, qui est sous-entendu, ou dont on suppose avoir déjà parlé, &c.

Des degrés de Comparaison.

LES Adjectifs n'admettent aucun degré de comparaison, c'est-à-dire, qu'ils n'ont point d'inflexion particulière qui

détermine le comparatif & le superlatif ; ils sont toujours les mêmes , tant pour l'un que pour l'autre : mais comme en François nous avons *plus* pour le comparatif , & *très* pour le superlatif , de même les Mantchoux ont la particule *tchi* qu'ils placent pour le comparatif , après le premier membre de la comparaison. Par ex. : *la langue Mantchou est plus facile que la langue Chinoise* , on dira *Mantchou kifoun-tchi* , *nikan kifoun manga* ; ce qui signifie à la lettre , *plus que la langue Mantchou la langue Chinoise est difficile*. On peut aussi mettre la particule *tchi* à la fin du second membre en disant *Mantchou kifoun* , *nikan kifoun-tchi tcha*. On se sert quelquefois du mot *keli* , & plus rarement du mot *tabali* : alors on met l'adjectif à l'ablatif avec la particule *tchi*. Par ex. : *cet homme est meilleur que cet autre* , *ere nialma-tchi* , *keli sain* , ce qui signifie proprement , *cet homme est encore meilleur que cet autre* ; & si l'on dit *ere nialma* , *tere nialma-tchi tabali sain* , cela signifiera littéralement , *cet homme est bon par-dessus cet autre* , &c.

Le superlatif est désigné par une particule qu'on met après l'adjectif. Nous l'exprimons en François par la particule *très* , les Mantchoux l'expriment par la particule *oumesî* , qu'ils prononcent *oumeche*. Par ex. : *cet homme est très-éclairé* , *ere nialma oumesî ketouken*. Ils se servent encore d'une autre particule pour exprimer cette espèce de superlatif que nous exprimons en François par le devant *plus*. Par ex. : *le plus grand des Magistrats l'a ainsi déterminé* , *outchoui amban outou Toktobouha* ; ce qui signifie proprement : *le Magistrat de la tête , qui est à la tête des autres , le premier des Magistrats*. Dans ce cas & dans tous les autres l'adjectif est après la particule du superlatif. (*Outchoui* est le génitif d'*outchou* , qui signifie à la fois *tête* & *premier*.)

Des Cas.

LES Cas dans la langue Mantchou, sont comme dans la langue Françoisse, c'est-à-dire, qu'ils ne different entre eux que par certaines particules qu'on leur joint & qu'on place immédiatement après les noms. Ainsi le génitif est exprimé par la particule *i*, après une voyelle, & par *ni*, après une consonne; par ex. *Apka-i etchen*, le Maître du ciel, *Apka-i etchen-ni tatchihien*, la doctrine du Maître du ciel. D'où l'on voit que dans la construction Mantchou, le génitif va toujours devant, comme dans le latin. *Apka-i etchen*, *cæli Dominus*; *Apka-i etchen-ni tatchihien*, *cæli Domini doctrina*, &c.

Pour le Datif, les Mantchoux emploient la particule *te* qu'ils prononcent *de*; la particule *pe* qu'ils prononcent *be* pour l'accusatif, le vocatif est toujours semblable au nominatif; & pour l'ablatif ils ont plusieurs particules qu'ils emploient suivant le sens: 1°. ils emploient *tchi* toutes les fois qu'il s'agit d'exprimer la séparation, l'ablation, la distance, la différence; par ex.: il est parti de cet endroit, *tere pa-tchi tchouraka*; il y a loin de cet endroit à cet autre, *ere pa-tchi tere pa-de istala sandalabouhengue koro*, &c. 2°. Ils emploient *te* quand il faut exprimer le passif, ou la *passion* de l'un par l'autre, soit que la proposition dont il s'agit ait la terminaison passive ou non, par ex. *ehe nialma-te ouabouha*, il a été tué par un méchant homme; *pi ini kala-te alime kaiha*, je l'ai reçu de sa main, &c. 3°. Ils emploient la particule *i* ou *ni* pour exprimer la manière ou l'instrument, l'affection ou l'acte de la volonté ou de l'entendement: 4°. Ils mettent la particule *te* aux futurs des verbes pour exprimer l'ablatif absolu des Latins; mais alors le pronom qui sert de nominatif, comme *vous*, *lui*, *moi*, demeure le même & ne prend rien après soi, par ex. *pi oupa-te kenere-te*,

c'est-à-dire, *moi allant dans cet endroit, &c.* 5°. Si l'ablatif absolu a la terminaison passive, en particulier du participe passé, on ajoute le mot *mangi*.

Il est fort d'usage chez les Mantchoux d'employer au lieu des noms, les futurs ou les prétérits des verbes en leur donnant les terminaisons *ranke, renke, ronke, rounke*, pour les futurs; & *henke, honke, hounke* pour les prétérits. Un peu de lecture fournira des exemples de tout cela; car il n'est presque aucune page de quelque livre Mantchou que ce soit, où il ne s'en trouve quelqu'un.

Des Pronoms.

LES Pronoms primitifs, *je, vous, il, &c.* se déclinent à-peu-près comme en François, c'est-à-dire, que pour leurs cas, ils prennent quelque-une des particules suivantes, *ni, te, pe, tchi*, au moyen desquelles on les distingue. Ces pronoms primitifs sont *pi, je, ou, moi; si, toi, vous; i, il ou, lui; ere, celui-ci; zere, celui-là.* On les décline de la manière suivante.

Pronoms de la première personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. <i>Pi,</i>	moi.	Nom. <i>Pe,</i>	nous.
Gén. <i>Mini,</i>	de moi.	Gén. <i>Meni,</i>	de nous.
Dat. <i>Minte,</i>	à moi.	Dat. <i>Mente,</i>	à nous.
Acc. <i>Mimpe,</i>	moi.	Acc. <i>Mempé,</i>	nous.
Abl. { <i>Mintchi &</i> ,	de moi,	Abl. { <i>Mentchi &</i> ,	de nous.
<i>minte,</i>	ou, par moi.	<i>Mente,</i>	par nous.

Pronoms de la seconde Personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. <i>Si,</i>	toi.	Nom. <i>Soue,</i>	vous.
Gén. <i>Sini,</i>	de toi.	Gén. <i>Soueni,</i>	de vous.
Dat. <i>Sinte,</i>	à toi.	Dat. <i>Souente,</i>	à vous.

14 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

Acc. <i>Simpe</i> , toi.	Acc. <i>Souenpe</i> , vous.
Abl. { <i>Sintchi</i> &, de toi, <i>sinte</i> , par toi.	Abl. { <i>Souentchi</i> &, de vous, <i>Souente</i> , par vous.

Pronoms de la troisieme personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. <i>i</i> , lui.		Nom. <i>Tché</i> , eux.	
Gen. <i>Ini</i> , de lui.		Gén. <i>Tchéni</i> , d'eux.	
Dat. <i>Inte</i> , à lui.		Dat. <i>Tchente</i> , à eux.	
Acc. <i>Impe</i> , lui.		Acc. <i>Tchémpe</i> , eux.	
Abl. { <i>Intchi</i> &, de lui, <i>inte</i> , par lui.		Abl. { <i>Tchentchi</i> &, d'eux, <i>tchente</i> , ou par eux.	

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nominatif. <i>Ere</i> , celui-ci; <i>tere</i> , celui-là.		Nominatif. <i>Ese</i> , ceux-ci; <i>tese</i> , ceux-là.	
Génitif. <i>Erei</i> , de celui-ci; <i>terei</i> , de celui-là.		Genitif. <i>Esei</i> , de ceux-ci, <i>tesei</i> , de ceux-là.	
Datif. <i>Ede</i> ou <i>erete</i> , à celui-ci; <i>tete</i> ou <i>terete</i> , à celui-là.		Datif. <i>Esete</i> , à ceux-ci, <i>tesete</i> , à ceux-là.	
Accusatif. <i>Erepe</i> , celui-ci, <i>terepe</i> , celui-là.		Accusatif. <i>Esepe</i> , ceux-ci, <i>tesepe</i> , ceux-là.	
Ablatif. <i>Eretchi</i> ou <i>ete</i> , de celui-ci; <i>teretchi</i> ou <i>tete</i> , de celui-là, par celui-là.		Ablatif. <i>Esetchi</i> , ou <i>esete</i> , de ceux-ci, ou, par ceux-ci, <i>tesetchi</i> , ou <i>tesete</i> , de ceux-là, par ceux-là.	

J'ai déjà dit dans quelles occasions il falloit employer pour l'ablatif la particule *tchi* ou la particule *te*. Il est à remarquer encore, qu'en parlant des choses qui nous appartiennent, ou auxquelles nous avons quelque rapport, ou qui nous sont communes avec ceux à qui nous parlons, il faut alors se servir du mot *moufe* en nous nommant, & ce *moufe* se décline en y ajoutant les particules *i*, *te*, *pe*, *tchi* ou *te*, comme ci-après: *moufe*, nous; *moufei*, de nous; *moufete*, à nous; *moufepé*, nous;

mousetchi ou *mousete*, de nous, ou, par nous. Si au contraire ceux à qui nous parlons n'ont aucun rapport aux choses dont nous faisons mention, on se sert du mot *pe* pour exprimer *nous*, & l'on suit pour les cas le pluriel du pronom *pi*, comme ci-dessus. Par ex., si j'ai à parler de ma famille, de ma compagnie; de mon tribunal, de ma patrie, &c. Avec ceux qui sont de la même famille, de la même compagnie, du même tribunal, &c. Toutes les fois que j'aurai à exprimer *nous*, je dirai *mousete* & non pas *pe*. Par ex. qu'un Mantchou dise à un autre Mantchou: *notre coutume est*, &c. il se servira du mot *mousete*. Qu'il dise la même chose à un Chinois, il se servira du mot *pe*, en le mettant au cas que la phrase exige. Ainsi en parlant au Mantchou, il dira *mousete-i koli outou*; & en parlant au Chinois, il dira *me-ni koli outou*.

Lorsqu'on ajoute quelque titre à la première ou seconde personne, ou quand on y ajoute le nom propre, par ex. *moi*, *un tel*, *je pense*, &c. *Vous*, *Monsieur*, &c. on met la première ou seconde personne, comme si la première ou seconde personne ne faisoit qu'un même mot avec le titre ou le nom, par ex. *moi votre serviteur*, *je suis allé*, &c. *aha pi kenehe*, &c. *Vous*, *Monsieur*, *que dites-vous?* *ake si ai sempi*, &c. On ajoute, assez ordinairement quelque titre à la première & seconde personne. Par ex. *moi un tel Mandarin dans le tribunal des crimes*, *Peitere tchournan-ni hafan pi*, &c. *Quand êtes-vous arrivé?* *Sini ouesihoun peie atangi tchihe?* c'est-à-dire, votre précieuse personne, quand est-elle arrivée?

Le pronom réciproque, joint à *peie*, qui signifie *personne*, ne se décline pas, on ne décline que *peie*. On dit *ma personne*, *mini peie*, c'est-à-dire, la personne de *moi*; *sini peie*, la personne de *vous*, *ini peie*, la personne de *lui*; *mini*, *sini*, *ini*, restent les mêmes dans tous les cas. Ainsi on dira au datif *mini*

peietete, à l'accusatif *mini peiepe*, à l'ablatif *mini peietchi*, &c. Il en est de même pour le pluriel.

On joint aux adjectifs & aux pronoms la particule terminative *ningue*, qui est relative aux substantifs précédens, soit qu'ils soient au singulier; soit qu'ils soient au pluriel. Par ex. dans les phrases précédentes on aura parlé de chevaux, & un peu après on dit que ces chevaux sont bons ou mauvais, on n'exprimera pas l'adjectif *bon* par *sain* seul, mais par *sainningue*, ni l'adjectif *mauvais* simplement par *ehe*, mais par *eheningue*, &c.

La particule *ningue* se met aussi après les génitifs des pronoms *pi* moi, *si* vous, *i* lui: ainsi l'on dira *miningue*, de moi; *siningue*, de vous; *iningue*, de lui; ce qui revient au *meus*, *eius*, &c. des Latins.

Des Verbes.

LES Mantchoux, ainsi que les autres Nations, ont nécessairement dans leur langue des verbes qui ont la signification active, passive & neutre: mais ils n'ont qu'une même terminaison pour tous leurs verbes; & cette terminaison est en *mpi*. On en comprend la signification par le contexte de la phrase, ou par certaines particules qu'on leur joint.

La terminaison des verbes Mantchoux est la même au singulier qu'au pluriel; & il n'y a aucune différence entre la terminaison des personnes, qui ne se distinguent que par les pronoms *moi*, *vous*, *il*; *nous*, *vous*, *ils*, &c. Ces pronoms sont quelquefois exprimés, & quelquefois sous-entendus. On dit par ex. *pi kosimpi*, qu'on prononce *kojembi*, *si kosimpi*, *i kosimpi*, &c. Il faut excepter quelques personnes de l'impératif & de l'optatif, dont je parlerai ci-après.

Du Verbe actif.

PAR verbe actif, j'entends un verbe qui a la signification active. Il y a cinq conjugaisons de verbes qu'on peut distinguer aisément en faisant attention aux cinq voyelles; car toutes les conjugaisons des verbes Mantchoux, se terminant comme je l'ai dit en *mpi*, elles ne different entre elles que par la voyelle qui est immédiatement avant *mpi*. Ainsi la premiere conjugaison est *ampi*, comme *paitalampi*, employer; la seconde est en *empi*, comme *kenempi*, aller; la troisieme est en *impi*, comme *kosimpi*, aimer; la quatrieme est en *ompi*, comme *potompi*, compter; & la cinquieme est en *oumpi*, comme *ouchoumpi*, porter compassion, compatir, &c. Dans le langage on peut ne pas prononcer le *p*, & dire simplement *paitalami*, *kenemi*, &c.

Outre la signification active qui s'exprime par les verbes tels que je viens de les assigner, il faut encore en observer deux autres. La premiere, lorsque la chose qui est exprimée par le verbe, se fait *par la personne même* du verbe; la seconde lorsque la chose qui est exprimée par le verbe se fait *par les ordres* ou *à la persuasion* de la personne du verbe. Dans ce dernier cas tous les verbes, tant actifs que passifs & neutres, changent leurs terminaisons *pi* en *poumpi*, par ex. *houlampi*, je récite *houlapoumpi*, j'ordonne de réciter; *oueilempi*, je fais; *oueilepoumpi*, j'ordonne de faire, je fais faire; *kosimpi*, j'aime; *kosipoumpi*, j'ordonne d'aimer; *chompi*, je racle; *chopoumpi*, j'ordonne de racle; *poumpi*, je donne; *poupoumpi*, j'ordonne de donner, je fais donner, &c.

Jusqu'à présent je n'ai parlé que du présent des verbes qui est le même pour toutes les personnes, tant au singulier qu'au pluriel. Je dois dire quelque chose des autres tems.

C



Les verbes Mantchoux ont trois tems principaux; favoir, le présent, le parfait & le futur. Le présent est toujours terminé en *mpi* ou *poumpi*; le parfait se termine en *ha*, *he*, *ho* en aspirant fortement la lettre *h*, & quelquefois en *ka* & en *ke* aspirés. La voyelle qui est devant *ha*, *he*, *ho*, *ka*, *ke*, est le caractéristique de la conjugaison, c'est-à-dire, qu'elle dénote de quelle conjugaison est le prétérit. L'on peut dire la même chose des futurs qui sont toujours terminés en *ra*, *re*, *ro*, d'où l'on voit que le parfait & le futur sont formés du présent, en changeant *mpi* en *ha*, *he*, *ho*, *ka*, *ke* pour le parfait; & en *ra*, *re*, *ro*, pour le futur.

Le parfait de la première conjugaison est en *ha*, ou *ka*; celui de la seconde en *he*, à l'exception de quelques-uns qui sont en *ke*; celui de la troisième est aussi en *he*; celui de la quatrième est en *ho*; celui de la cinquième est encore en *he*, quelques-uns exceptés qui sont en *ha*.

A la fin des prétérits on ajoute le verbe auxiliaire *pi*, être, pour exprimer le complément de l'action. Par ex. *houlahapi*, j'ai récité, j'ai lu à haute voix, *oueilehepi*, j'ai fait, &c.

La terminaison des futurs est comme celle des prétérits, en changeant *ha*, *he*, *ho*, en *ra*, *re*, *ro*. Par ex. *houlampi*, je lis; *houlaha*, j'ai lu; *houlara*, je lirai; *oueilempi*, je fais; *oueilehe*, j'ai fait; *oueilere*, je ferai; *potombi*, je compte; *potoho*, j'ai compté; *potoro*, je compterai. Il est à remarquer qu'on se sert souvent du présent au lieu du futur, sur-tout quand il y a un tems déterminé, comme demain, après-demain, dans quelques jours; par ex. je viendrai demain sans faute, *tchimari ourounakou tchimbi*: c'est comme si nous disions en françois, *demain sans faute je viens*; &c. Dans les autres phrases le sens fait connoître quand le verbe a la signification future ou quand il l'a présente.

Des terminaisons du prétérit & du futur se forment d'autres terminaisons en changeant *ha*, *he*, *ho*, du prétérit en *hangue*, *hengue*, *hongue*, & *ra*, *re*, *ro*, du futur en *rangue*, *rengue*, *rongue*; par ex. *houlaha* se change en *houlahangue*, *oueilehe* en *oueilehengue*, *potoho* en *potohongue*, &c. *houlara* se change en *hoularangue*, *oueilere* en *oueilerengue*, *potoro* en *potorongue*. Je dirai après, quand & comment il faut faire usage de ces terminaisons.

Pour exprimer le sens négatif des verbes, on leur ajoute la particule *akou*, par laquelle on les termine. Par ex. j'ai lu, *houlaha*; je n'ai pas lu, *houlaha akou*; j'ai fait, *oueilehe*; je n'ai pas fait, *oueilehe akou*. On supprime le plus souvent la voyelle *a* d'*akou* & l'on dit *houlahakou*, *oueilehekou*, en l'écrivant & le prononçant comme un seul mot. Il est très-ordinaire, pour le sens négatif, de changer les terminaisons *ha*, *he*, *ho*, *ka*, *ke* & *ra*, *re*, *ro*, en *akoungue*. On dira par ex. *houlaha-koungue*, *oueilehekoungue*, &c. *hoularakoungue*, *oueilere-koungue*, &c.

On se sert de la terminaison *hangue* pour les prétérits toutes les fois que le verbe n'est pas à la fin du sens total de la phrase & de la terminaison *rangue*, &c. pour le présent, lorsque le verbe ne termine pas la phrase, & qu'il y a encore quelque chose à dire pour la finir. Lorsqu'on veut s'en servir pour terminer le sens d'une phrase, on y ajoute le verbe *sehépi*, comme si l'on disoit, *cela est ainsi*. Ce verbe *sehépi* se met à la fin de toutes les phrases où il y a quelqu'une des terminaisons dont nous venons de parler. Par ex. *un tel a dit qu'à telle heure le vent souffloit du côté de l'ouest*, *tere nialma hentouhengue*, *tere erinde edoun ouargui patchi taha sehépi*, &c. Ce mot *sehépi* sert de finale toutes les fois que quelqu'un a dit, fait, entendu, &c. quelque chose; lorsque cette chose n'est pas

exprimée, qu'elle est sous-entendue, ou qu'on en a déjà parlé dans les phrases précédentes; mais dans le discours ordinaire, on le supprime pour abréger.

L'imparfait de l'indicatif se forme du présent en ajoutant *he* à la finale *mpi*: par ex. *kosimpi*, j'aime; *kosimpihe*, j'aimois; *kenempi*, je vais; *kenempihe*, j'allois. Pour le sens négatif, on ajoute la particule négative *akou*, &c.

Pour exprimer le desir, l'affection, la volonté de faire quelque chose, au lieu de mettre le verbe qui suit à l'infinitif, on change simplement la terminaison *mpi* de l'indicatif en *ki*, & on y ajoute les mots *feme pihe*, pour la première personne, & les mots *sehe pihe* pour les autres personnes. Par ex. je voulois faire cela, *pi erepe oueileki feme pihe*; vous vouliez faire cela, *si erepe oueileki sehe pihe*. Pour le sens négatif, on ajoute la particule négative *akou* placée avant *pihe*. Par ex. je ne voulois pas faire cela, *erepe oueileki, tere kounin minte akou pihe*; ce qui signifie mot pour mot, *faire cela, cette intention dans moi n'étoit pas*, &c. C'est la seule formule pour exprimer le sens négatif.

Le plus-que-parfait se forme du parfait, en y ajoutant le mot *pihepi*. Par ex. *oueilehe*, j'ai fait, on dira pour le plus-que-parfait *oueilehe pihepi*, j'avois fait; & pour le sens négatif, *oueilehe akou*, je n'ai pas fait, on dira *oueilehe akou pihepi*, je n'avois pas fait, &c.

L'impératif pour la seconde personne se forme du présent de l'indicatif en ôtant la finale *mpi*. Par ex. *kenempi*, je vais, *kene*, va; *kisourembi*, je parle; *kisoure*, parle; *houlambi*, je lis; *houla*, lis, &c. Il paroît que dans les verbes Mantchoux, l'impératif est la racine d'où les autres mœurs & leurs tems sont formés; car dans leurs Dictionnaires on trouve d'abord l'impératif & ensuite le présent. La troisième personne se forme

On se sert souvent de l'impératif, qui est la racine du verbe, pour faire des mots composés, p. e.

1. Les gens qui connaissent les endroits et le terrain.

2. V. Choupi. p. 115. (l. 3)

1757

en ajoutant à la seconde le mot *kini*. Par ex. *kene*, va; *kene-keni*, qu'il aille, &c. Il faut en excepter quelques verbes anormaux, comme *tchimpi* & ses composés dont la seconde personne de l'impératif ne suit pas la règle ordinaire; ainsi au lieu de dire *tchi*, viens, on dira, *tchou*. *Alantchimpi*, je viens avertir; *alantchou*, viens avertir, &c. La troisième personne suit la règle ordinaire. Le verbe *païmpi* ne fait point à la seconde personne de l'impératif *pai*, mais *païsou*; *kaimpi* fait *kaisou*, mais à la troisième personne on dira *paikini*, *kaikini*.

Lorsqu'on parle avec ses supérieurs ou avec ses égaux, on ajoute le mot *ki*, qui signifie *je vous invite*. Par ex. le verbe *tempi*, qui signifie s'asseoir, en ôtant pour l'impératif la finale *mpi*, ainsi que je l'ai dit plus haut, laisse *te*, assieds-toi. En parlant à un inférieur ou à un domestique, en lui ordonnant de s'asseoir, on dira simplement *te*, assieds-toi; mais en parlant à une personne honorable, on ajoutera *ki* à *te*, & l'on dira *teki*, je vous invite à vous asseoir. Il y a outre cela une manière honnête de parler à ses inférieurs, laquelle consiste à changer le *ki* final dont je viens de parler, en *kina*, *tekina*, asseyez-vous. Pour ce qui est du sens négatif, on prend pour la seconde personne de l'impératif, le futur de l'indicatif en le faisant précéder de la particule négative *oume*. Ainsi *kene*, va; *keneki*, je vous invite à aller; *oume kenere*, n'allez pas, &c.

L'optatif convient avec l'impératif, en ce qu'ils expriment l'un & l'autre un acte de la volonté; mais l'un commande & l'autre souhaite. La particule *ki* est le signe de la volonté. *Ki* est pour la première personne, *kini* pour la seconde & aussi pour la troisième, en y ajoutant le verbe auxiliaire *sempi*. On se sert aussi du mot *pahatchi*, qui revient à *utinam* des Latins.

La première personne de l'optatif présent se forme de la seconde personne de l'impératif en y ajoutant *ki*, & le verbe

22 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

sempi, dont on fait constamment la finale pour formule de l'optatif. La seconde & troisième personne se forme de la troisième de l'impératif, en y ajoutant simplement *sempi*. Par ex. plût à Dieu que j'aille, *pi keneki sempi*, ou bien *pi pahatchi kenedi sempi*; plût à Dieu que tu ailles, *sinpe kenekini sempi*, ou bien *pahatchi Sinpe kenekini sempi*; plût à Dieu qu'il aille, *pahatchi terepe kenekini sempi*; plût à Dieu que nous allions, *pahatchi moufe keneki sempi*; plût à Dieu que vous alliez, *pahatchi souempe kenekini sempi*; plût à Dieu qu'ils aillent, *pahatchi tsepe kenekini sempi*. Il est à remarquer, qu'excepté la première personne, les autres sont à l'accusatif, parce que le sens est, *je voudrais, je souhaiterois que vous allassiez, qu'ils allassent*; mais si le sens étoit, *vous souhaitez, ou ils souhaitent d'aller*, on diroit alors *si, tu; tere, il; soue, vous*; au pluriel, *tché, ils, pahatchi keneki sempi*.

Cette même différence se trouve dans le sens négatif: par ex. plût à Dieu que je n'aille point, *pi pahatchi kenerakou oki sempi*, c'est comme si l'on disoit, *je voudrais devenir n'allant pas*: dans la seconde & troisième personne, on dira: *pahatchi kenerakou okini sempi*. Dans quelque personne que ce soit, on dira au pluriel *pahatchi kenerakou oki sempi*; toutes les fois que le sens sera par ex. *vous souhaitez, ils souhaitent*, ce qui peut s'appliquer à tous les tems de l'optatif. On peut expliquer d'une manière plus élégante le sens négatif de quelque verbe que ce soit, en se servant du verbe *nakampi* qui signifie *s'abstenir, cesser, &c.* Ainsi lorsqu'on parle dans le sens négatif, le verbe qui est affecté par la négation se met au futur avec l'article *pe* de l'accusatif, en ajoutant le verbe *nakampi* à la fin. Par ex. plût à Dieu que je n'aille pas, *pi kenerepe nakaki sempi*; plût à Dieu que tu n'aies pas, *pi sinpe kenerepe nakakini sempi, &c.*

L'imparfait de l'optatif ne differe du présent que par quelques particules de temps d'où l'on conclut le sens, en observant de mettre le nominatif *pi*, *moi*, *je*, quoiqu'il soit question de la seconde ou troisième personne; parce que c'est comme si l'on disoit, *je souhaite que vous vous absteniez*, qu'il s'abstienne d'aller, *pi simbe kenerebe nakakini sempî*. Il faut remarquer que les formules prohibitives de l'impératif se mettent au futur de l'indicatif avec l'article *pe*, en y ajoutant le verbe *nakampi* dans la terminaison qui convient à la personne. Par ex. n'allez pas, *kenerepe naka*; qu'ils n'aillent pas, *kenerepe nakakini*. Les personnes, quand on les exprime, se mettent au nominatif, *si kenerepe naka*, &c.

Le Prétérit parfait, plût à Dieu que je fusse allé, *pahatchi keneki sehèpi*; plût à Dieu que je ne fusse pas allé, *pahatchi kenerepe nakaki sehèpi*; plût à Dieu que tu fusses allé, *pahatchi simpe keneki sehèpi*; plût à Dieu que tu ne fusses pas allé, *pahatchi simpe kenerepe nakakini sehèpi*. Au pluriel on dit *keneki* à la première personne en changeant le pronom *pi* moi, en *moufe* nous. Les autres personnes ont la terminaison en *kini*, & le pronom se met à l'accusatif avec la particule *pe*: ce qui a lieu aussi pour le tems suivant.

Le plus-que-parfait se forme du présent en changeant *sempî* en *sempihe*. Par ex. plût à Dieu que je fusse allé, *pahatchi keneki sempihe*; plût à Dieu que tu fusses ou qu'il fût allé, *pahatchi simpe* ou *terepe kenekini sempihe*. Dans le sens négatif, plût à Dieu que je ne fusse pas allé, *pahatchi kenerepe nakaki sempihe*; plût à Dieu que tu ne fusses pas, ou qu'il ne fût pas allé, *pahatchi simpe* ou *terepe kenerepe nakaki sempihe*. Le futur est comme le présent.

Le mode Subjonctif ou Conjonctif signifie par lui-même un sens incomplet, auquel on doit joindre nécessairement quelque

préposition pour avoir le sens complet. Les particules qui désignent le sens incomplet, sont *si*, *quoique*, *lorsque*, *puisque*, *quand*, *après que*, &c. Comme ces particules indiquent des variations particulières dans le verbe, je parlerai de chacune en particulier.

La conjonction conditionnelle *si*, s'exprime en Mantchou par *aikapate*, qu'on prononce *aikambabe*. On rend la conjonction *puisque*, par *tetentere*, ou bien par *tahame*, qui signifie proprement *en conséquence*, *conséquemment*, & le verbe qui précède est pris substantivement, & mis au parfait ou au futur de l'indicatif, avec la particule *pe* de l'accusatif. Par ex. *quoique vous alliez*, *si kenere-pe tahame*, ce qui signifie à la lettre, *conséquemment à votre allée*, d'où l'on voit qu'il doit suivre nécessairement quelque chose. Pour le parfait, on dit *si kenehe-pe tahame*, c'est-à-dire, *en conséquence de ce que vous êtes allé*.

Tetentere est employé principalement lorsqu'on dispute, qu'on confirme, qu'on approuve quelque chose, qu'on reprend, &c. On le place après le verbe qu'on doit terminer en *tchi*. Par ex. *puisque vous le savez clairement*, *pourquoi avez-vous agi de la sorte?* *Si ketouken saha pitchi tetentere*, *ainou outou iapouhapi?*

La conjonction *quoique* s'exprime en Mantchou par *outou*, & se met avant le verbe qui est au subjonctif, & qu'on termine en *tchi* en y ajoutant la particule *pe*; par ex. *quoique j'aïlle*, *pi outou kenetchipe*, &c.

Les adverbes de tems, tels que *quand*, *lorsque*, *après que*, & autres semblables, veulent après eux les articles qui sont exprimés dans la signification de ces mêmes tems, comme on le verra ci-après.

Le présent du subjonctif avec les particules *si*, *quoique*, *puisque*, se forme du présent de l'indicatif en changeant la
finale

finale *mpi* en *tchi*. Par ex. *kenempi* est le présent de l'indicatif; *kenetchi* est le présent du subjonctif; & ainsi des autres, auxquels, comme il a été dit plus haut, on joint *tetentere*. Par ex. *quoique j'aille*, *kenetchi tetentere*. Si avant le verbe on met *aikapate*, alors le sens sera: *si je vais*, & l'on dira *aikapate kenetchi*. Pour dire *quoique j'aille*, on se servira de la particule *outou* qu'on placera au commencement, & l'on ajoutera au verbe la particule *pe*, *outou kenetchipe*. Pour le sens négatif: par ex. *si je ne vais pas*, on dira *aikapate kenerakou otchi*. *Quoique je n'aille pas*, *outou kenerakou otchipe*; puisque *je ne vais pas*, *pi kenerakou otchi tetentere*, ou bien, *pi kenerakou pe tahame*.

L'imparfait s'exprime ou par le présent ou par le parfait, en ajoutant les mots qui expriment le tems où la chose s'est passée. Par ex. *hier*, *l'année dernière*, &c. *alors*, *avant tel tems*, &c.

Le prétérit parfait se forme du parfait de l'indicatif, auquel on ajoute *pitchi*. Par ex. *si je suis allé*, *aikapate kenehe pitchi*; puisque *je suis allé*, *kenehe pitchi tetentere*, ou bien *kenehepe tahame*; quoique *je fois allé*, *outou kenehe pitchipe*. Pour le sens négatif on ajoute la particule négative *akou*, de la manière qui suit: *aikapate kenehe akou pitchi*, *si je ne suis pas allé*; *outou kenehe akou pitchipe*, *quoique je ne fois pas allé*; *kenehe akou pitchi tetentere*, *puisque je ne suis pas allé*; ou bien *kenehe akoupe tahame*.

La particule *quoique*, qui est fort usitée au plus-que-parfait, est exprimée par le parfait de l'indicatif, auquel on ajoute le mot *feme*; & cela pour toutes les personnes & pour tous les nombres. En général le plus-que-parfait ne diffère du parfait qu'en mettant le mot *pihe* avant *pitchi*. Par ex. *s'il est allé*, *aikapate kenehe pitchi*; *s'il étoit allé*, *aikapate kenehe*

pihe pitchi ; outou kenehe pihe pitchipe ; kenehe pihepe tahame , &c. Mais la particule la plus usitée pour exprimer *quoique* , est *seme* , qu'on met simplement après le parfait de l'indicatif. Par ex. *quoique je fusse allé , outou kenehe seme , &* pour le négatif ; *quoique je ne fusse pas allé , outou kenehe sere akou , &c.*

Le futur mêlé de préterit , se forme du préterit de l'indicatif , en y ajoutant la particule *te* , ou le mot *mangki* , qui se prononce comme nous prononçons en françois *gni* dans *magnifique*. Par ex. *si je dois aller , aikapate kenehete ,* ou bien *aikapate kenehe mangki ;* *quoique je doive aller , outou kenehete ,* ou bien *outou kenehe mangki.* Pour le sens négatif , *si je ne dois pas aller , aikapate kenerakou ohote ,* ou bien *aikapate kenerakou oho mangki , &c.* *Quoique je n'irai point , outou kenerakou ohote ,* ou bien *outou kenerakou oho mangki , &c.*

Le subjonctif avec les particules *quand* , *après que* & autres semblables , forme son présent du futur de l'indicatif , en y ajoutant simplement *te* , ou bien de l'infinitif en y ajoutant *ohote*. Par ex. *quand je vais , pi kenerete ,* ou bien *pi keneme ohote ;* *quand je ne vais pas , pi kenerakou ohote , &c.*

L'imparfait se forme aussi du futur de l'indicatif , auquel on ajoute *tchakate* , & de l'infinitif en y ajoutant *ohote* ou *pisirete*. Par ex. *quand j'allois , pi kenerete tchakate ,* ou bien *pi keneme pisirete.* *Avant d'aller , pi kenere ongolo ;* *après être allé , pi kenere amala.* Lorsque je n'allois pas , *pi kenerakou tchakate ;* comme je ne pouvois pas aller , *pi kenerakou pisirete , &c.*

Le préterit parfait est formé du préterit de l'indicatif , en y ajoutant une des particules suivantes , *mangki* , *fonte* , *ongolo* , *amala* & autres semblables. Par ex. *comme je fus allé , kenehe mangki ,* ou bien *kenehe fonte ;* *après que je fus allé , kenehe amala ;* *avant que je fusse allé , kenehe ongolo.* Pour le

sens négatif, on s'exprime de la manière suivante : comme je n'allois point, *kenehe akou oho mangki* ; comme je ne suis pas encore allé, *kenere ouente te*.

Le plus-que-parfait se forme du prétérit précédent, auquel on ajoute simplement *pihe*. Ainsi au lieu de dire, par ex. *pi kenehe fonte*, on dira *pi kenehe pihe fonte* ; & pour le sens négatif, au lieu de *pihe* on dira *pisire* : par ex. quoique je ne fusse pas encore allé, *pi kenerakou pisire ouentete*, ou simplement *kenerakou pisire ouente*, &c.

Le futur mêlé de prétérit, se forme du prétérit de l'indicatif, en y ajoutant la particule *te*, ou bien *oho mangki*. Quand je serai allé, *kenehete*, ou bien *kenehe oho mangki*. Pour le sens négatif, on dira *kenehe ouente te*, ou bien *kenerakou oho mangki*, &c.

L'infinitif se forme de l'indicatif en changeant la finale *mpi* du présent en *me*. Par ex. *houlampi*, je récite, on dira *houlame*, réciter ; *oueilempi*, je fais ; *oueileme*, faire ; *kenempi*, je vais ; *keneme*, aller, &c.

Le participe se forme du présent de l'infinitif, en changeant la finale *me* en *fi* : par ex. *keneme*, aller ; *kenefi*, allant. Cependant les Mantchoux se servent assez souvent du présent de l'infinitif dans le sens & au lieu du participe. Ils emploient le futur de l'indicatif dans les cas où les Latins emploient le gérondif en *di* : par ex. *le tems d'aller*, on dira en Mantchou *kenere erin*. Pour exprimer le gérondif en *do*, ils ajoutent la particule *té* au futur de l'indicatif. Par ex. en allant, *kenerete* ; en faisant, *ouelere*, &c. ; mais si par le gérondif on veut exprimer la cause de quelque effet, dont on parle immédiatement après, alors ce gérondif en *do* se forme du parfait de l'indicatif, en y ajoutant la lettre *i*. Par ex. en étudiant constamment, il a acquis de la science, *pithe houlahai, pahafi tatchiha*, ou bien *pithe houlame kenehei pahafi tatchimpi*.

La terminaison du gérondif en *dum* est la même que celle du gérondif en *do* ; c'est-à-dire , qu'il se forme du futur de l'indicatif , auquel on ajoute la particule *te* ; mais il faut remarquer que les adjectifs qui expriment quelque relation à faire quelque chose , se mettent après le gérondif. Par ex. Ce bois est propre pour les édifices , *ere mo pope oueilerete sain.*

Du Verbe passif.

LE verbe passif se forme du présent de l'indicatif actif , en changeant *mpi* en *poumpi* ; & la particule Française *par* , se rend en Mantchou par la particule *te* , qui se met après le nom ou le pronom. Par ex. cet homme a été tué par l'ennemi , *tere nialma patate ouapoumpi.* Les Mantchoux expriment souvent le verbe passif par deux verbes actifs qu'ils joignent ensemble , & qui ne font qu'un même sens. Ces deux verbes font *alime* & *kaimpi* ; & alors le verbe qui a la signification & la terminaison passive se met au futur de l'indicatif actif , auquel on ajoute la particule *pe* ; & le cas de la personne se met au génitif. Par ex. il a été frappé par un méchant homme : on dira , *ere (ille) che nialmai (mali hominis) tantarape (verberationem , ou plus à la lettre verberare) alime kaiha (accepit).*

Les verbes qui ont la terminaison en *poumpi* se conjuguent de la même manière , pour tous les tems & pour tous les modes , que les verbes actifs. Le verbe *alime* reste toujours tel qu'il est , sans changer ; mais on conjugue le verbe *kaimpi* à l'ordinaire.

Des Verbes auxiliaires.

Les Verbes auxiliaires , ceux du moins dont on fait le plus d'usage , sont au nombre de quatre : savoir , *pi* ou *pimpi* , *sempi* , *empi* & *pahampi*.

Le Verbe *pi* ou *pimpi*, se conjugue comme les verbes actifs, à l'exception de quelques petits changemens, comme on verra par ce qui suit.

Le présent de l'indicatif est toujours *pi*, pour toutes les personnes & les nombres; car *pimpi* n'est presque point en usage pour le présent. C'est cependant de *pimpi* que se forment tous les autres tems, même des autres modes, de la même maniere que dans les verbes actifs. Le prétérit parfait *pihe*, j'ai été; *pihe akou*, je n'ai pas été. Plus-que-parfait, *pihe pi*, j'avois été; *pihe akoupi*, je n'avois pas été. Futur, *pisire*, je serai; *pisirakou*, je ne serai pas.

Impératif, *pisou*, foyez, ou, que vous foyez; *pikini*, qu'il soit; *oume pisire*, que vous ne foyez pas, qu'il ne soit pas.

Optatif présent & imparfait: plût à Dieu que je fois, que je fusse, *pahatchi piki sempî*; que tu fois, que tu fusses, *simpe pikini sempî*, &c. Comme dans les verbes actifs. Pour le sens négatif, plût à Dieu que je ne fois, *pahatchi pisire nakaki sempî*; que tu ne fois, ne fusses, *simpe pisire nakakini sempî*. Parfait, plût à Dieu avoir été, *pahatchi piki sehèpi*; n'avoir pas été, *piserepe nakaki sehèpi*. Pour la seconde & troisième personne, *pahatchi simpe* ou *terepe pikini sehèpi*; & pour le sens négatif, *pahatchi simpe* ou *terepe nakaki sehèpi*. Plus-que-parfait, plût à Dieu que j'eusse été, *pahatchi piki sempîhe*; que je n'eusse pas été, *pisirepe nakaki sempîhe*. Pour la seconde & troisième personne, *pahatchi simpe* ou *terepe nakakini sempîhe*.

Premier subjonctif présent, si je suis, *aikapate pitchi*; quoique je fois, *outou pitchipe*, ou bien *pitchi tetentere*, ou bien *pisirepe tahame*, comme je suis, lorsque je suis. Pour le sens négatif on ajoute le mot *akou*, de la maniere suivante. *Aikapate akou pitchi*; *outou akoupe pitchipe*; *akou pitchi tetentere*, ou bien *pisirakoupe tahame*. L'imparfait est comme le présent.

30 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

Le parfait, si j'ai été, *aikapate pihe pitchi* ; quoique j'aie été, *outou pihe pitchipe* ; comme j'ai été, *pihe pitchi tetentere*, ou bien *pihepe tahame*. Pour le sens négatif, *aikapate pihe akoutchi* ; *outou pihe akoutchipe*, *pihe akoutchi* ou *pihe akoupe tahame*.

Plus-que-parfait : si j'eusse été, *aikapate pihe pitchi* ; quoique j'eusse été, *outou pihe pitchipe*, & plus élégamment *outou pitchi seme* ; comme j'eusse été, *pitchi tetentere* ou *pisirepe tahame*. Pour le sens négatif, si je n'eusse pas été, *aikapate akoupihe pitchi* ; quoique je n'eusse pas été, *pihe akou pitchi tetentere*.

Futur mêlé de prétérit : si je serai, *aikapate pihete* ; quoique je serai, *outou pihete* ; si je ne serai, *aikapate pifirakou ohote* ; quoique je ne serai pas, *outou pifirakou ohote*.

Second subjonctif avec les particules de tems, quand, après que, &c. Présent : quand je suis, *pisirete* ; quand je ne suis pas, *pifirakou ohote*. Imparfait : quand j'étois, *pisire tchakate*, ou bien *pisire fonte* ; quand je n'étois pas, *pifirakou tchakate* ; avant que je fusse, *pisire ongolo* ; après que je fus, *pisire amala*. Parfait : quand j'ai été, *pihe fonte* ; quand je n'ai pas été, *pihe akou fonte*, ou *akou pihe fonte* ; avant que je fusse, *pihe ongolo* ; après que j'eus été, *pihe amala* ; comme je n'étois pas encore, *pisire ouentete*. Le plus-que-parfait est le même que le parfait. Futur mêlé de prétérit : quand je serai, *pihete* ; quand je ne serai pas, *pisire akou ohote*. Infinitif présent, *pime*, être, ou étant.

Pipoumpi est un verbe composé de *pimpi*. Il se conjugue comme les autres verbes dont il est parlé ci-dessus, & signifie ordonner que telle chose se fasse, que tel homme reste, s'arrête, demeure, &c. Par ex. Faites rester cet homme à la maison, *tere mialma pe pote pipou* ; ne le laissez pas à la maison, *pote pipourakou*, ou bien, *pote oume pipoure*.

Du Verbe auxiliaire Sempi.

LE Verbe *Sempi*, pris séparément, signifie dire, répéter, penser, juger, &c. & se conjugue comme les autres verbes actifs, excepté pour l'impératif qui ne paroît pas être d'usage; pris comme verbe auxiliaire, il signifie ordonner, faire en sorte que, &c. & alors il est pris à-peu-près dans le même sens que le verbe *poumpi*. Le verbe dont il est l'auxiliaire & auquel il se joint, reste à l'impératif; & tout le composé se conjugue comme les autres verbes. Par ex. *houlampi* est le verbe simple, qui fait à l'impératif *houla*; ainsi le composé fera *houla sempi*; *houlambi* signifie appeler quelqu'un à haute voix, &c. *Houlasempi* signifiera ordonner d'appeler, faire appeler, &c. Il est pris encore dans le sens passif, mais rarement; & alors il signifie être appelé. Comme ce verbe est d'un très-grand usage, je vais ajouter les principaux de ses tems.

Présent, *houla sempi*; imparfait, *houla sempihe*; parfait, *houla sehe*, ou *houla sehepi*; Plus-que-parfait, *houla seme pihe*; futur, *houlasere*; le sens de ce verbe est *j'ordonne*, &c. *d'appeler*; ou mieux, & plus à la lettre, *qu'on l'appelle, dis-je, disois-je, ai-je dit, avois-je dit, dirai-je*. Impératif, *houla se*, qu'il soit appelé; *houla sekini*, qu'ils soient appelés. Optatif présent & imparfait, plût à Dieu que je te fasse appeler, &c. *pahatchi-houlasekini sempi*; que vous le fassiez appeler, *pahatchi simpe houlakini sempi*. Parfait, plût à Dieu qu'il fût appelé, *pahatchi houla sekini sempihe*. Plus-que-parfait, plût à Dieu qu'il eût été appelé, *pahatchi houla sekini sehe pihepi*.

Subjonctif présent & imparfait: si j'ordonne qu'il soit appelé, *aikapate houla setchi*; si je n'ordonne pas qu'il soit appelé, *aikapate houla serakou otchi*. Parfait, quoique j'aie ordonné qu'il fût appelé, *houla sehe pihe vitchi tetentere*. Futur:

mêlé de prétérit : si je dois ordonner qu'il soit appelé , *aikapate houla sehete*. Infinitif , ordonner qu'on appelle , *houla seme*. Le reste comme dans les verbes actifs.

Du Verbe auxiliaire Ompi.

Le Verbe *ompi* a à-peu-près la même signification que les verbes françois *être* , *pouvoir* , &c. Il est distingué du verbe *moutempi* , qui signifie aussi *pouvoir* , mais dans un autre sens ; car *moutempi* signifie la puissance effective , ou les forces de pouvoir faire quelque chose , au lieu que *ompi* signifie la permission , la convenance de faire quelque chose , &c. De plus , suivant les mœurs & les tems , il change de signification. Il faut remarquer que le verbe qui est immédiatement avant *ompi* est toujours terminé en *tchi* , ce qui se fait en changeant la terminaison du présent *mpi* en *tchi* , ce qui s'observe aussi pour le verbe *atchampi* qui signifie une espèce de nécessité ou de devoir. Par ex. je puis faire , ou il convient de faire , on dira en Mantchou *oueiletchi ompi* ; il faut faire , *oueiletchi atchampi*. Indicatif présent , je puis , cela convient , *ompi* ; je ne puis pas , cela ne convient pas , *otchorakou*.

Imparfait , je pouvois , cela convenoit , *ompihe*. Il ne convenoit pas , *otchorakou pihe*. Parfait , il a été convenable , *ohopi* : pour le sens négatif *oho akou* , il n'a pas été à propos , &c. Plus-que-parfait , il avoit été convenable , il avoit été à propos , &c. *oho pihe pi*. Il n'avoit pas été convenable , &c. *oho akou pihebi*. Futur , il fera à propos , il pourra se faire , &c. *otchoro* , pour le sens négatif , il ne fera pas à propos , *otchorakou*.

Impératif , *oso* , soyez , qu'il soit : *okini* , qu'ils soient ; *oume otchoro* ne soyez pas , qu'il ne soit pas ; qu'ils ne soient pas. Remarquez que ce verbe n'a la signification de notre verbe françois *être* , que lorsqu'il est joint à quelque adjectif ; par

ex. foyez bon, *sain oſo*. Cependant *otchoro* & *okini* ſont pris plus ſouvent pour le verbe *être* : par ex. c'eſt le temps de la chaleur, *halhoun otchoro erin*, ce qui ſignifie à la lettre *erin*, le tems ; *otchoro*, d'être ; *halhoun*, chaud. Pour mieux connoître le ſens de ce verbe, il faut ajouter à l'impératif & à l'optatif un adjectif avec lequel on le conjuguera.

Optatif préſent & imparfait, plût à Dieu que je fois, ou que je devienne bon, *pahatchi ſain oki ſempi*. Pour le ſens négatif, il faut ajouter *akou*. Par ex. plût à Dieu que je n'aille pas, *pahatchi kenerakou otchi ſempi*, ce qui ſignifie à la lettre, *plût à Dieu devenir n'allant pas*. Pour les autres perſonnes, il ſuit la règle commune.

Parfait : plût à Dieu avoir été bon, *pahatchi ſain oki ſeme ſehepi* ; plût à Dieu n'être pas allé, *pahatchi kenerakou oki ſehepi* ; plût à Dieu que vous ayez été bon, *pahatchi ſimpe ſain okini ſehepi*. Plus-que-parfait, plût à Dieu que j'euffe été bon, *pahatchi ſain oki ſeme pihepi* ; que vous euffiez été bon, *pahatchi ſimpe ſain okini ſeme pihepi* ; que je ne fuſſe pas allé, *kenerakou oki ſeme pihepi* ; que vous ne fuſſiez pas allé, *ſimpe kenerakou okini ſeme pihepi*.

Subjonctif préſent & imparfait, ſi j'étois bon, ſi je n'étois pas méchant, *aikapate ſain otchi*, *ehe akou otchi*. Parfait, ſ'il a été bon, *aikapate ſain oho pitchi* ; ſ'il a conſenti, *aikapate oho pitchi* ; ſ'il n'a pas conſenti, *aikapate oho akou pitchi*. Plus-que-parfait, ſ'il eût été bon, *aikapate ſain oho pihe pitchi* ; ſ'il n'eût pas été méchant, *aikapate ehe akou pihe pitchi* ; ſ'il eût conſenti, *aikapate oho pihe pitchi* ; ſ'il n'eût pas conſenti, *aikapate oho akou pihe pitchi*. Futur mêlé de préſent, ſ'il doit être bon, *aikapate ſain oho ſehete*, ou bien, *aikapate ſain oho mangki* ; ſ'il n'a pas à être bon, *aikapate ehe akou oho mangki*.

34 GRAMMAIRE TARTARE-MANTCHOU.

Autre subjonctif avec les particules *quand*, *lorsque*, *avant que*, *après que*.

Présent, quand il est en charge, *hafan ohote*; quand il n'est pas en charge, *hafan akou ohote*. Imparfait, lorsqu'il étoit en charge, *hafan otchoro tchakate*; lorsqu'il n'étoit pas en charge, *hafan akou otchoro tchakate*, ou bien *otchoro ouente*, ou *otchoro ouentete*. Parfait, quand il a été en charge, *hafan*, *oho fonte*, ou bien *hafan oho mangki*; quand il n'a pas été en charge, *hafan akou oho fonte*, ou bien *hafan akou oho mangki*. Plus-que-parfait, quand il eût été Mandarin, *hafan oho pihe fonte*; quand il n'eût pas été en charge, *hafan akou pihe fonte*; avant qu'il eût été en charge, *hafan oho pihe ongolo*; après qu'il eût été en charge, *hafan oho pihe amala*. Futur mêlé de préterit: quand, ou lorsque j'aurai été en charge, *hafan oho sehete*, ou bien, *hafan oho mangki*; lorsque je ne serai pas en charge, *hafan akou oho sehete*, ou bien, *hafan akou oho mangki*.

Infinitif présent, être en charge, *hafan ome*. Participe, étant en charge, *hafan ofi*. Le gérondif en *di*, s'exprime par le futur de l'indicatif: par ex. le tems où il fait froid, *peikoun otchoro erin*. Les autres gérondifs ne sont pas d'usage.

Du Verbe auxiliaire Pahampi.

LE Verbe *pahampi* signifie proprement *obtenir*, *avoir*, *acquérir*, &c. & dans ce sens il se conjugue comme les autres verbes actifs. Souvent il signifie *pouvoir*. Par ex. je ne puis faire cela, &c.; & il a cette signification particulièrement lorsqu'il est au participe. C'est dans ce sens qu'il est verbe auxiliaire. Alors on le met devant le verbe, & il reste sans changer, pour tous les tems, mœurs & personnes, excepté à l'optatif où la terminaison est en *tchi* au lieu de *fi*. Par ex. je fais

cela, *pahafi sampi* ; je ne fais pas cela, *pahafi sarakou*. Je n'ai pas pu aller, *pahafi kenehe akou* : si je puis venir, *aikapate pahafi tchitchi* : si je ne puis pas venir, *aikapate pahafi tchiterakou otchipe* : si j'avois pu venir, *aikapate pahafi tchihe pihe pitchi* : si je n'avois pas pu venir, *aikapate pahafi tchihe akou pihe pitchi* ; si je puis venir, *aikapate pahafi tchitchi* ; si je ne puis pas venir, *aikapate pahafi tchiterakou otchipe* ; si j'avois pu venir, *aikapate pahafi tchihe pihe pitchi* ; si je n'avois pas pu venir, *aikapate pahafi tchihe akou pihe pitchi* ; si je puis venir, *aikapate pahafi tchihete* ; si je ne saurois venir, *aikapate pahafi tchiterakou ohote*. L'usage en apprendra plus que tout ce qu'on pourroit dire. Comme la conjugaison des Verbes est ce qu'il y a de plus difficile dans la langue des Mantchoux, il n'y a rien de mieux à faire, pour se mettre ces conjugaisons dans la tête, que de conjuguer un ou deux de ces Verbes, & de les écrire à part.

De la Syntaxe.

EN parlant des principales parties du discours dans les articles précédens, j'ai employé quelques exemples par lesquels on pouvoit connoître la méthode d'arrangement, ou la syntaxe de la langue Mantchou ; mais comme ce n'est qu'en passant que j'en ai parlé, & seulement à l'occasion de quelques termes particuliers, je vais la réduire, autant que je pourrai, à des règles générales.

Syntaxe des Noms.

LES noms adjectifs & les pronoms se placent d'ordinaire avant leurs substantifs : par ex. *sain nialma*, un bon homme ; *sain morin*, un bon cheval ; *mini ama*, mon pere ; *mini enie*, ma mere, ou plus à la lettre, le pere de moi, la mere de moi, &c.

Lorsqu'il y a deux noms de suite dont l'un est au génitif, celui qui est au génitif passe toujours avant l'autre. Par ex. le maître du ciel, *apkai etchen* ; l'usage du pays, *pai koli*. L'article *i* ou *ni* qui est l'article propre du génitif, est toujours après son régime avec lequel il se joint le plus souvent pour ne former qu'un seul mot, comme dans *apkai*, du ciel ; *fini*, de vous, &c. J'ai déjà dit qu'on se servoit de l'article *i* après les génitifs qui finissent par une voyelle, & de l'article *ni* après ceux qui finissent par une consonne.

Quelque verbe que ce soit peut être pris comme substantif avec la terminaison du futur ou du préterit, avec laquelle on met l'article du cas, suivant que le sens l'exige, tout comme s'ils étoient en effet des noms : par ex. Qui a déterminé la vie ou la mort de l'homme ? *Nialmai pantchire poutcherepe ouo tokopouhapi* ? L'article *pe* qui est celui de l'accusatif est placé, comme l'on voit, après le second des deux futurs *pantchire*, *poutchere*.

Le nom *pa*, qui signifie proprement pays, lieu, &c. est fort en usage dans la Langue Mantchou ; il en est à-peu-près de ce mot, comme dans la Langue Françoisse du mot cela. Par ex. Je n'ai jamais pensé cela, *ere emou pape, oumai kounihe akoupi*. Il est en usage encore dans toutes les occasions où nous dirions en François, *c'est que, ce n'est pas que, avoir lieu, &c.* Par ex. C'est que j'avois beaucoup à lui dire, *inte alahangue laptou pa pihe* ; je n'ai pas de quoi parler, *kisourere pa akou*. Les noms qui sont dans les cas qu'exigent les verbes auxquels ils sont joints, se mettent avant les verbes eux-mêmes. Par ex. Le pere aime le fils, *ama kupe kosimpi*. La particule *akou*, qui signifie la négation, se met toujours après le verbe qu'elle affecte. Par ex. Je ne vais pas, *kenerakou* ; & lorsqu'il y a plusieurs verbes,

elle se joint au verbe principal. Par-ex. Comme il ne vouloit pas entendre , *tonchirakou* , *otchoro tchakate* ; il n'a pas pu aller , *pahafi kenerakou* , &c.

Du Relatif Qui.

DANS la Langue Mantchou , les relatifs *qui* , *que* , &c. ne s'expriment pas autrement qu'en les plaçant entre le nominatif & le verbe. Par ex. Le livre que vous avez fait , *fini pantchipouha pithe* , ce qui signifie à la lettre : *le livre fait par vous* , d'où l'on voit que la phrase prend alors le sens passif. Il est à remarquer que le verbe est alors au prétérit ou au futur ; souvent même il change la terminaison du prétérit & du futur en *hangke* , *hengke* , *hongke* , pour le prétérit ; & en *rangke* , *rengke* , *rongke* , pour le futur. Par ex. Ce que vous dites est très-bien , *fini hentou hengke oumesî inou* ; ce qui veut dire à la lettre , *votre discours est très-bien*.

Syntaxe des Verbes.

ON met le verbe au participe qui se termine en *fi* , lorsqu'il se trouve dans la phrase plusieurs membres ou propositions qui ont chacune un sens particulier , ou qui rendent incomplet le sens total de la phrase ; quelquefois on met ce verbe , surtout après la dernière proposition , à l'infinitif terminé en *me* ; & cet infinitif a alors le sens du participe. Enfin le verbe final , qui termine le sens , se met au présent , au futur , ou au parfait , suivant que le cas l'exige , comme on va le voir dans cet exemple. Lorsque mon frere prit le grade de Docteur , il se rendit à la Cour pour chercher & trouver son maître ; & quand il fut vis-à-vis de lui , il attendit long-tems & ne dit rien , *mini teou tfinche pahafi* , *kemoun hetchente kenefi* , *ini*

šefou paimé atchanafi paktchilame tefi kouitame oumai kisou reh akoupi.

Lorsqu'on rapporte la cause pour laquelle on a fait ou on fait quelque chose, on se sert de la terminaison passive *hangke*, *hengke*, *hongke*. Par ex. Un pere châtie son fils, parce qu'il l'aime, *ama kupe tantarangke*, *kosirengke kai*. La raison pour laquelle il a donné de l'argent à son fils, c'est pour l'engager à se corriger de ses défauts, *ama kute mongounpe pouhengke*, *entepoukoupe halakini sehengke*. Il est à remarquer que lorsqu'il y a deux propositions, dont l'une exprime l'effet & l'autre la cause, celle qui exprime l'effet se met la première.

Syntaxe du Verbe auxiliaire Seme.

LE verbe *Seme* equivaut au *que* entre deux verbes, c'est à-dire qu'il joint deux ou plusieurs propositions d'une même phrase : par ex. Un tel m'a dit que vous étiez allé, *šimpe kenehe seme*, *tere minte alahapi*. On voit par cet exemple, que le verbe *seme* se met après le verbe de la seconde proposition, laquelle dans la construction Mantchou se place avant la première. Autre exemple : l'Empereur m'a ordonné de lui présenter une supplique sur cette affaire, *ere emou pape oušimpou seme hese minte oušimpouhapi*. De même, il m'a défendu de le faire savoir aux autres, *koua nialmate oume tontchipoure seme fafoulahapi*. Dans ces exemples, comme dans tous les autres qu'on pourroit apporter, le verbe *seme* equivaut à notre façon de parler, *dit-il*, *c'est ainsi qu'il a dit*, & autres semblables. Par l'explication littérale du dernier exemple que je viens de citer, on jugera de l'usage du verbe *seme*. Il m'a défendu de le faire savoir aux autres, *koua nialmate oume tontchipoure seme fafoulahapi* ; explication littérale : *koua aliis*, *nialmate hominibus*,

oume ne , tontchipoure reveles , seme inquiet , fafoulahapi prohibuit ; ce qui revient à cette phrase françoise , que les autres ne le sachent point , c'est ce qu'il a défendu.

Lorsqu'on passe du premier sens complet à un autre différent, on se sert communément du verbe transitif *sefi* ou *sere tchakate* qu'on met à la fin du premier sens complet ; & alors le *sefi* a le sens de *a-t-il dit* ; & le *sere tchakate*, celui de *les choses étant ainsi*.

Pour ce qui est de cette façon de parler : *quand je devrois mourir*, par ex. elle se change en cette autre : *je meurs plutôt que de*, &c. Je mourrois plutôt que de pécher contre la raison, *poutchetchi , poutchere tapala , toro kienpe ainaha seme foutararakou*. A la lettre *poutchetchi*, s'il faut mourir, *poutchere tapala*, je mourrai soit ; *ainaha seme*, mais certainement ; *toro kienpe foutararakou*, je ne transgresserai pas les loix de la raison.

Voilà à-peu-près ce qu'il y a de plus essentiel à savoir sur la Langue des Mantchoux. Si l'on est au fait des regles dont je viens de parler dans cet écrit, il n'est aucun livre Mantchou qu'on ne puisse lire, & dont on ne comprenne le sens. Un peu de lecture & quelques traductions, donneront l'intelligence de ce qui peut m'avoir échappé ; car il s'en faut bien que j'aie tout dit. Ce seroit un grand avantage pour la république des Lettres, si quelques-uns de ces Savans qu'aucun travail ne rebute, s'adonnoient à l'étude d'une Langue qui leur donneroient une entrée facile pour pouvoir pénétrer, sans aucun secours étranger, dans le labyrinthe de la Langue chinoise, où se trouvent les plus anciens monumens littéraires qui soient dans l'Univers.





Ablativus instrumenti
Der Geschliffen Mandichon Iuri 17 gemacht

Handwritten vertical text, possibly a signature or list of items, written in a cursive script.